

## **Sans égalité seuls les dominants sont libres**

Aujourd'hui, je suis venu vous parler d'égalité et de justice sociale. La liberté et l'égalité sont deux causes indissociables. Pour dire les choses rapidement : sans égalité, seuls les dominants sont libres et c'est cela que nous vivons aujourd'hui. Nous vivons dans un monde où on nous dit que du fait de la crise, de la dette, de la situation dramatique, il faudrait remettre à plus tard la justice sociale, le rattrapage des inégalités. Mais nous, nous croyons le contraire. Nous, nous croyons que les charges sociales, ce ne sont pas les patrons qui les supportent, mais les chômeurs et les salariés, et nous croyons que porter le fer dans les inégalités c'est justement se libérer de la crise, de la dette et construire une autre société.

On nous dit souvent : il y a eu les « trente glorieuses » et à présent, depuis trente ans, c'est la crise, il faut serrer les dents.

Qu'est-ce que c'est la crise ? Eh bien c'est d'abord une gigantesque augmentation des inégalités. Dans les années où il y avait encore beaucoup de luttes sociales, dans les années 70, il y a dix points de produit intérieur brut qui sont passés des entreprises aux ménages, qui ont été arrachés par les salariés pour la rémunération de leur travail. C'est ça qui s'est effondré depuis trente ans, c'est-à-dire qu'au contraire, les entreprises ont toujours accru leur part de PIB et les ménages se sont serré la ceinture. Pas n'importe quel ménage de surcroît : aujourd'hui, la plus riche contribuable de France parvient à ne payer que 20 % d'impôt sur le revenu. Donc c'est, en plus, un gigantesque transfert des contribuables les plus pauvres vers les plus riches. Comment a-t-on fait ? Ce ne sont pas des lois naturelles, ce sont des politiques qui ont été conduites en permanence depuis trente ans : on a augmenté la part des impôts indirects, c'est-à-dire des impôts que payent d'abord les pauvres (même un SDF paye de la T.V.A., donc personne ne peut dire sans se faire d'illusions « je ne suis pas imposable », et la plus grande partie des impôts, ce sont d'abord les pauvres qui les paient sous forme d'impôts à la consommation. Donc on a augmenté les impôts indirects, les plus injustes, on a diminué les impôts sur le bénéfice des sociétés, on a exonéré les cotisations sociales des entreprises sans conditions sérieuses, sans vérifier ce qu'elles en faisaient. On a massivement diminué la progressivité de l'impôt en supprimant les tranches qui frappaient les contribuables les plus riches. Tout cela a organisé de plus en plus d'inégalité et d'injustices. Si on ajoute que la Sécurité sociale est de moins en moins une « sécurité » puisque, comme on dit savamment, le « reste à charge » (pour l'assuré social) de l'assurance maladie augmente sans arrêt, qu'il y a des « franchises médicales », et je pourrais multiplier les exemples, on a une situation dans laquelle plus on est en bas de l'échelle, plus l'addition s'alourdit, tandis que plus on est en haut de l'échelle, plus finalement on peut trouver des « niches » d'évasion fiscale, aller dans des « paradis fiscaux », rejoindre des « capitaux flottants ». Bref, on a littéralement organisé l'inversion du progrès en termes de justice fiscale et sociale. C'est cela qu'il faut changer.

Je voudrais faire, au nom de la Ligue des droits de l'Homme, quatre propositions concrètes. Deux concernent la justice fiscale, deux concernent la justice dans la protection sociale.

Pour la justice fiscale, les principes sont assez simples. D'abord, donner la priorité à l'impôt direct, parce que c'est le plus juste. Ensuite, le rendre plus progressif qu'il ne l'est pour que les classes populaires et moyennes ne supportent pas l'essentiel de la charge.

La priorité aux impôts directs : il faudrait reconstruire tout ce qui a été détruit, par exemple l'impôt sur le bénéfice des sociétés (car on dit « l'impôt sur les sociétés » mais c'est l'impôt sur le bénéfice des sociétés, c'est-à-dire sur celles qui gagnent de l'argent et qui doivent contribuer) ; on l'a énormément diminué, il faut le remettre à un niveau décent. Quant à l'impôt de solidarité sur la fortune, lorsque monsieur Sarkozy a été contraint d'abroger le « bouclier fiscal », il a à moitié démoli cet ISF. Il faut que madame Bettencourt arrive à payer plus de 20% d'impôts : on ne lui veut pas de mal, mais quand même, il y a des limites ! Il faut aussi supprimer toutes ces niches fiscales qui permettent à ceux qui peuvent se payer des conseillers fiscaux de frauder légalement. Donc, donner la priorité à l'impôt direct.

Ensuite, rendre l'impôt plus progressif. Aujourd'hui, l'impôt progressif c'est l'impôt sur le revenu qui rapporte moins que la « Française des jeux »... Il faut que l'ensemble des impôts directs devienne progressif. La CSG, qui pèse très lourd sur les ménages, aujourd'hui est trop peu progressive. C'est extrêmement injuste. Aujourd'hui il faut rétablir ce principe historique que la gauche a affirmé dès 1914. L'impôt progressif c'est la redistribution sociale, c'est juste et c'est légitime.

Quant à la Sécurité sociale, la situation est assez effroyable aujourd'hui. D'abord, parce qu'en terme de cotisations, les salariés payent toujours plus et les entreprises toujours moins. Il faut mettre un terme à ces exonérations de charges inconditionnées et octroyées a priori. Il ne devrait y avoir d'exonération que quand une entreprise a fait la preuve qu'elle embauchait, qu'elle luttait contre le chômage et qu'elle traitait correctement ses salariés. N'inversons pas la charge de la preuve, laissons l'entreprise démontrer qu'elle ne ramasse pas l'argent pour partir ensuite ailleurs comme on le voit trop souvent. Et puis il y a aussi la question de la protection sociale elle-même. Comment tolérer une situation dans laquelle de moins en moins de gens peuvent avoir une mutuelle, dans laquelle le « reste à charge » est de plus en plus élevé, dans laquelle même les étudiants, qui ne sont pas les jeunes les moins favorisés dans ce pays, n'arrivent plus à soigner leurs dents et leurs yeux. Tout cela est insupportable. Il faut rétablir ce qui était dans le programme du Conseil de la résistance : la plénitude de l'assurance maladie, parce que dans une situation aussi dure que celle que nous connaissons aujourd'hui, il est intolérable que les plus fragiles ne soient pas protégés par la solidarité nationale.

Ces principes, la Ligue des droits de l'Homme les porte depuis longtemps. Nous citons souvent notre ancien président Victor Basch qui disait : nous ne demandons pas seulement que l'on applique la portion de justice que contiennent les lois, nous voulons que l'on inscrive dans les lois la totalité de la justice. Mais cela ne se fera que si les citoyens le veulent ensemble et se mettent en mouvement.

Jean-Pierre Dubois est juriste et professeur de droit constitutionnel à la faculté Jean Monnet de l'Université de Paris-Sud (Paris XI). Il a été président de la Ligue des droits de l'Homme de 2005 à 2011, dont il est actuellement président d'honneur depuis juin 2011.

Il est l'auteur, entre autres, de *La responsabilité administrative* (La Découverte, 1996).

Il a, par ailleurs, participé au ciné-frontière *Les mauvais jours finiront, 40 ans de justice en France* (La Bande Passante, DVD 126', 2009) et au ciné-entretien *Une histoire de la Ligue des droits de l'Homme, ou l'idée d'une citoyenneté active* (La Bande Passante, DVD 56', 2009) réalisés par Thomas Lacoste.

Source: <http://www.notremonde-lefilm.com/webdoc.html#closed>